



INSCRIPTION DANS LES ÉCOLES

Ces inscriptions concernent les enfants nés en 2021, entrant en classe de CP et les nouveaux arrivants.

Les inscriptions doivent être déposées en mairie **du 15/01 au 15/02/2024**.

L'école d'affectation vous sera communiquée ultérieurement

Pièces à fournir dans tous les cas (originaux et photocopies)

- ⑩ Livret de famille,
- ⑩ Carnet de santé de l'enfant (photocopies des pages des vaccinations),
- ⑩ Attestation de résidence (quittance de loyer, facture EDF de moins de trois mois...),
- ⑩ En cas de divorce, le jugement de divorce précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant.

Pour gagner du temps, complétez la fiche d'inscription ci-dessous et apportez-la au moment de l'inscription.

FICHE D'INSCRIPTION

Nom et prénom de l'enfant :
.....
.

Date et lieu de naissance :

SEXE : masculin féminin

Adresse de l'enfant:.....
.....

PARENTS OU RESPONSABLE LEGAL

NOM du père :	NOM de la mère :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Code postal : VILLE :	Code postal : VILLE :
Tel domicile :	Tel domicile :
Tel portable :	Tel portable :
Tel professionnel :	Tel professionnel :
Mail :	Mail :
Profession :	Profession :
Catégorie socio-professionnelle :	Catégorie socio-professionnelle :

COMPOSITION DE LA FAMILLE

Nombre de frères et sœurs :

NOM	PRENOM	Date de naissance	Ecole et classe fréquentées